Loire-Atlantique, département de **toutes les solidarités**



NANTES • COUR D'ASSISES • 1931

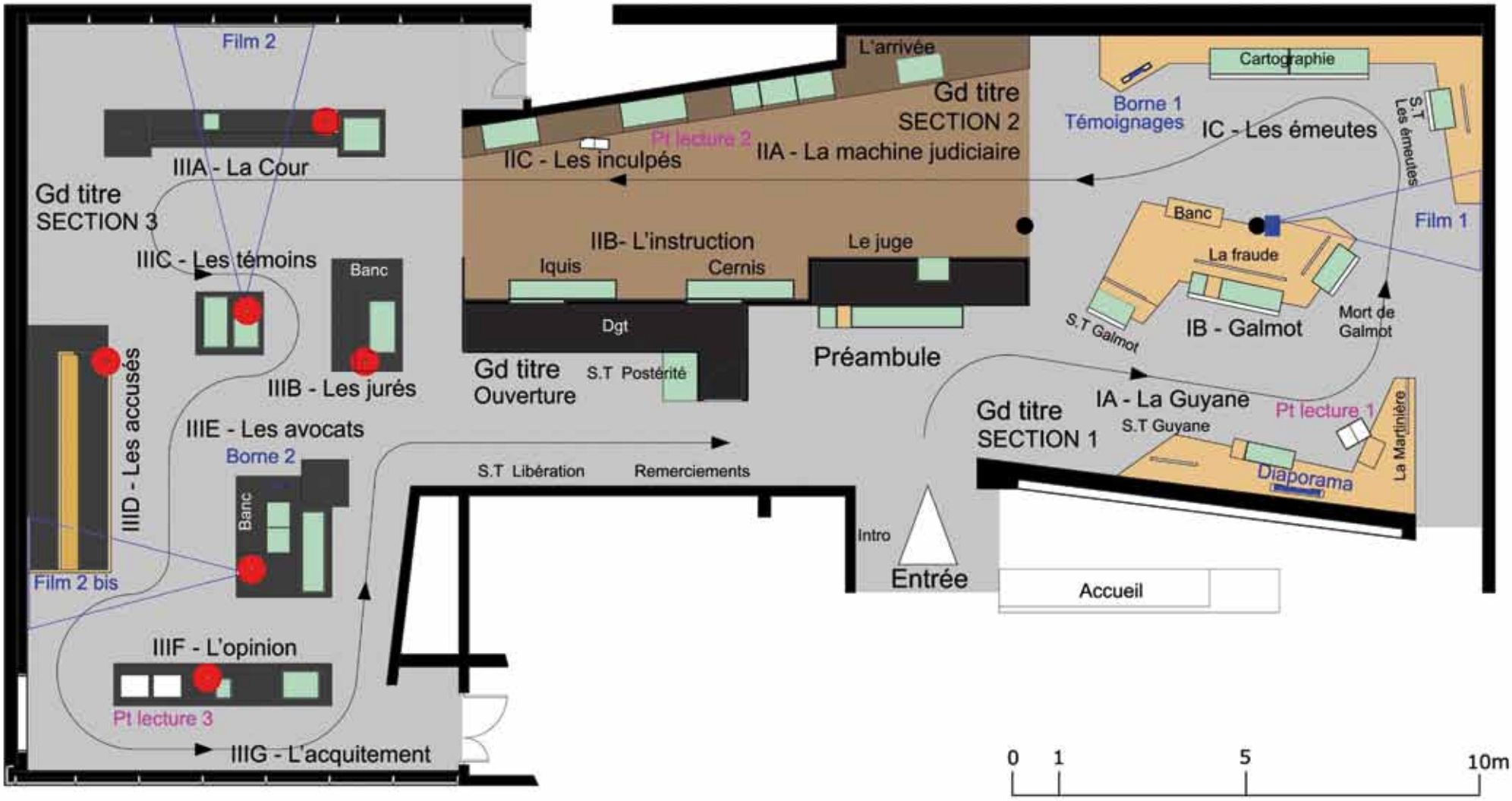
LE PROCÈS DES INSURGÉS DE CAYENNE

• EXPOSITION DU 9 FÉVRIER AU 26 JUIN 2011 •

LIVRET PÉDAGOGIQUE

LOIRE ATLANTIQUE
Conseil général

Archives départementales de Loire-Atlantique


Film 2
IIIA - La Cour
Gd titre
SECTION 3
IIIC - Les témoins
Banc
IIIB - Les jurés
IIID - Les accusés
IIIE - Les avocats
Borne 2
Banc
Film 2 bis
IIIF - L'opinion
Pt lecture 3
IIIG - L'acquitement
L'arrivée
Gd titre
SECTION 2
Pt lecture 2
IIC - Les inculpés
IIA - La machine judiciaire
IIB- L'instruction
Iquis
Cernis
Le juge
Dgt
Gd titre
Ouverture
S.T Postérité
Préambule
S.T Libération
Remerciements
Intro
Entrée
Accueil
Cartographie
Borne 1
Témoignages
IC - Les émeutes
S.T
Les émeutes
Film 1
Banc
La fraude
S.T Galmot
IB - Galmot
Mort de
Galmot
Gd titre
SECTION 1
IA - La Guyane
S.T Guyane
Pt lecture 1
Diaporama
La Martinière
0
1
5
10m

L'exposition de Vincennes : une mise en scène de l'Empire colonial français

Les colonies vues de France



Document 1 : marque-page publicitaire de l'Exposition coloniale, 1931 - Kharbine-Tapabor

1 - A quelles dates se déroule cette exposition ?

2 - Quel est son slogan ? De quel livre célèbre s'inspire-t-il ?

3 - Que représente l'image sur le marque-page ?

4 - Analysez à partir de ces réponses le thème et les objectifs de cette exposition.

5 - A l'aide du document 2 (ci-contre), repérez les pavillons des autres puissances coloniales et nommez les ci- dessous.

6 - Sur le planisphère ci-dessous, placez les colonies françaises visibles sur le plan de l'exposition.



Document 3 : planisphère à compléter

7 - Quel événement survenu en Guyane montre que l'exposition de Vincennes présente une vision idyllique de la réalité coloniale ?

Bilan de cette partie de l'exposition :

1. Une vision de la puissance.
2. Une perception déformée de la réalité coloniale.

Pour aller plus loin . . .

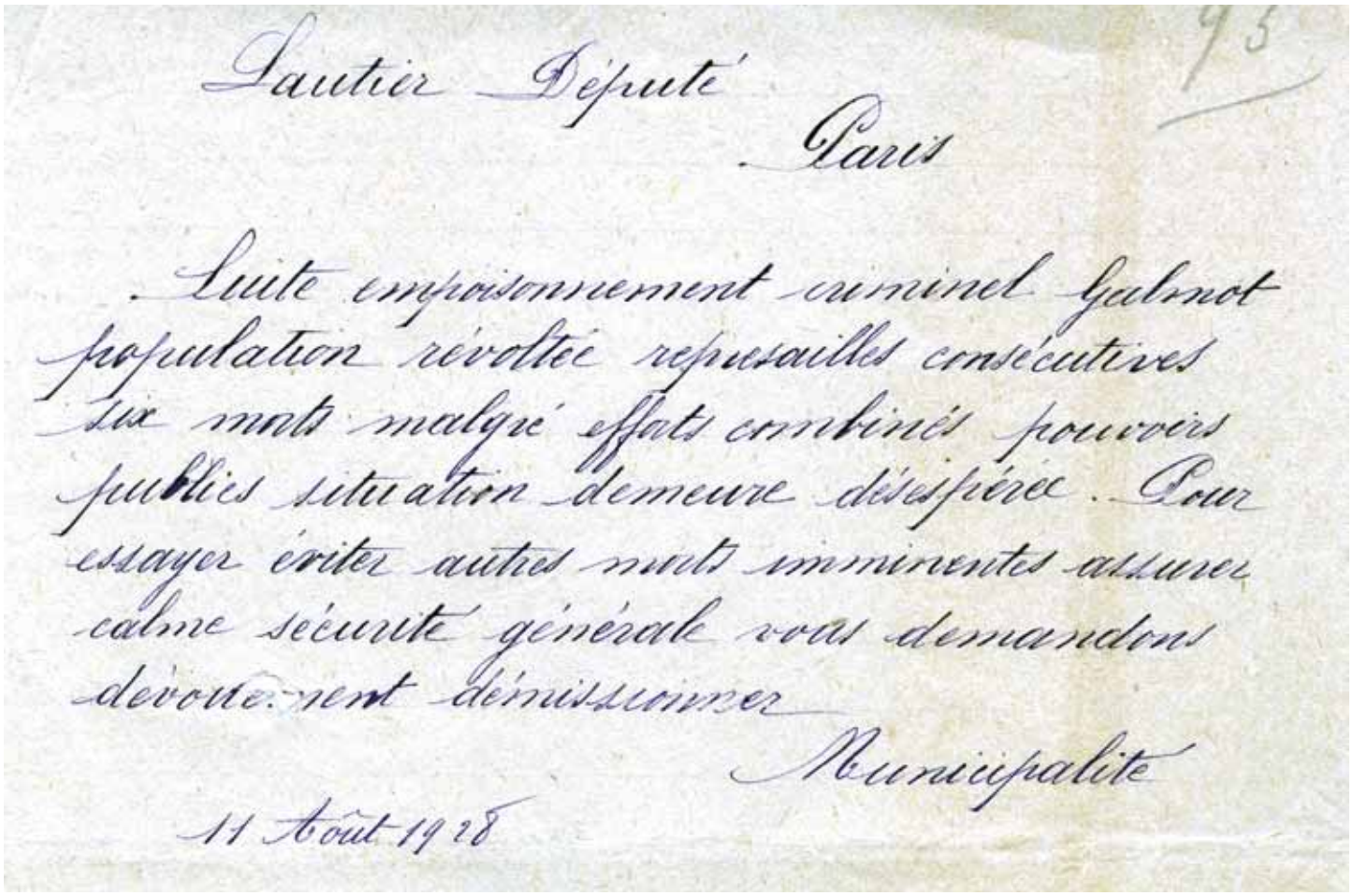
Ces deux thématiques peuvent faire l'objet de la rédaction d'un paragraphe en classe



Document 2 : plan de l'exposition coloniale de Paris, supplément à l'*Illustration* du 27 juin 1931.

Émeutes au Nouveau Monde

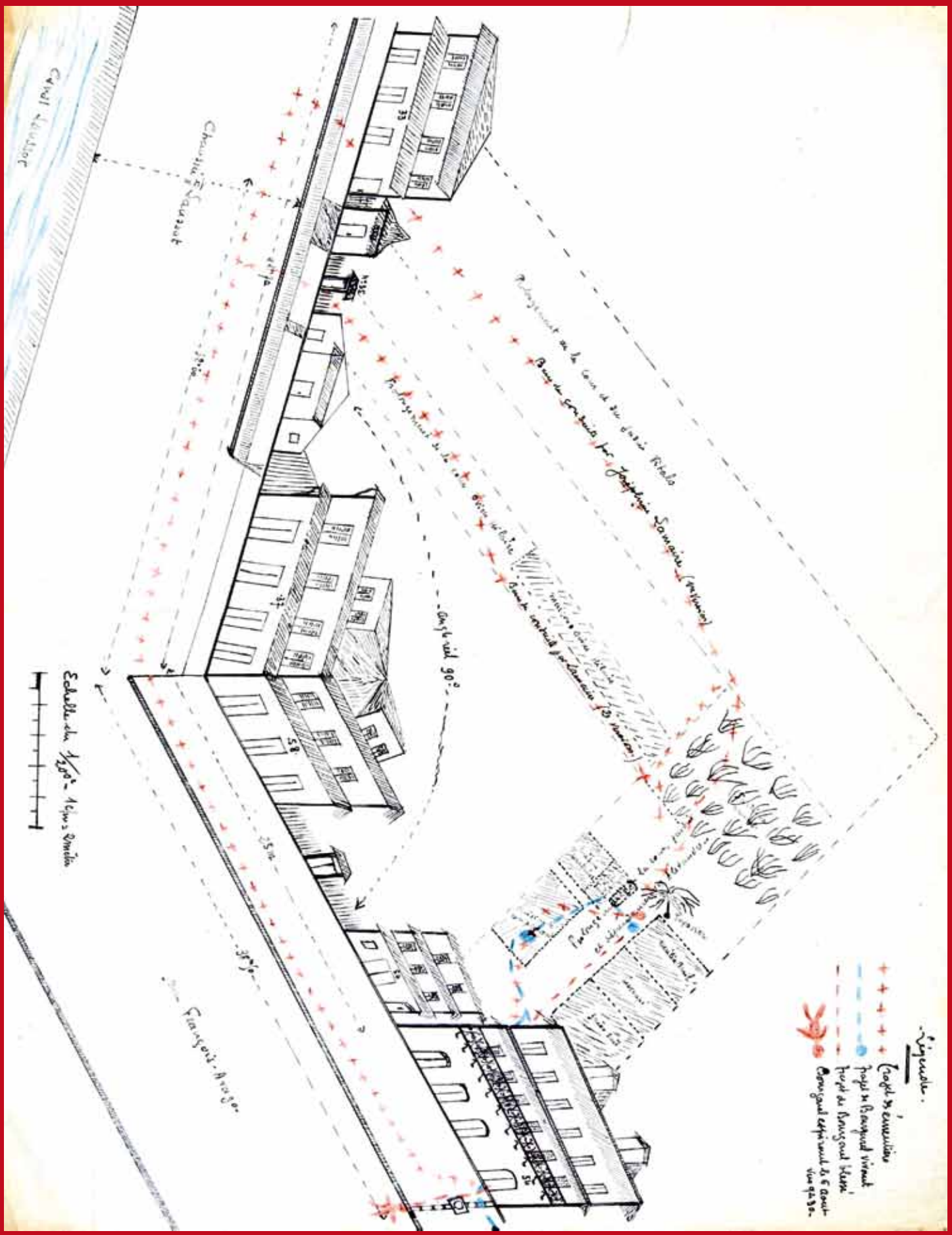
Les émeutes


Lautier Député
Paris
Suite empoisonnement criminel Gabinot
population révoltée représailles consécutives
six morts malgré efforts combinés pouvoirs
publics situation demeure désespérée. Pour
essayer éviter autres morts imminentes assurer
calme sécurité générale vous demandons
devoir démissionner
Municipalité
11 Août 1928

Document 4 : Câblogramme envoyé pendant les émeutes à Lautier (député de la Guyane élu en 1924 et 1928), 9 août 1928. Archives départementales de Loire-Atlantique

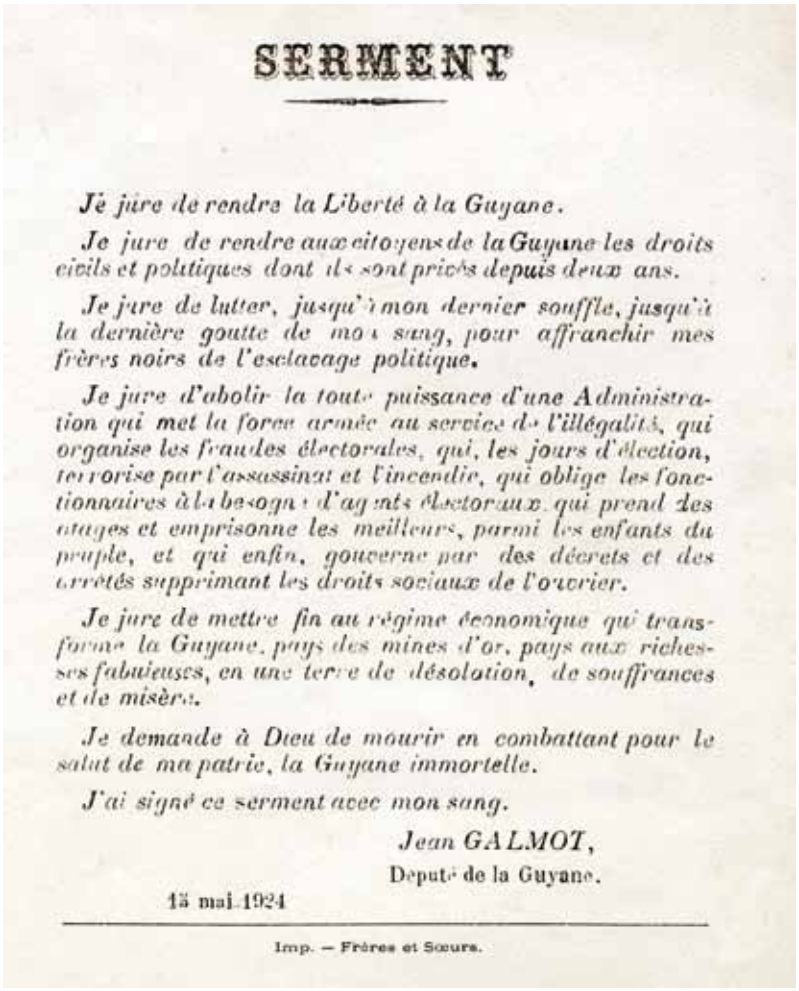
1 - Décrivez la situation à Cayenne.

2 - Qui écrit le document 5 ? Avec quel objectif ? Que nous apprend-il ?



Document 5 : Croquis de scène de crime, meurtre de Bourgarel, établi en mai 1929.
Archives départementales de Loire-Atlantique

Galmot, le "prophète de Guyane"



SERMENT

Je jure de rendre la Liberté à la Guyane.

Je jure de rendre aux citoyens de la Guyane les droits civils et politiques dont ils sont privés depuis deux ans.

Je jure de lutter, jusqu'à mon dernier souffle, jusqu'à la dernière goutte de mon sang, pour affranchir mes frères noirs de l'esclavage politique.

Je jure d'abolir la toute puissance d'une Administration qui met la force armée au service de l'illégalité, qui organise les fraudes électorales, qui, les jours d'élection, terrorise par l'assassinat et l'incendie, qui oblige les fonctionnaires à la besogne d'agents électoraux, qui prend des otages et emprisonne les meilleurs, parmi les enfants du peuple, et qui enfin, gouverne par des décrets et des arrêtés supprimant les droits sociaux de l'ouvrier.

Je jure de mettre fin au régime économique qui transforme la Guyane, pays des mines d'or, pays aux richesses fabuleuses, en une terre de désolation, de souffrances et de misère.

Je demande à Dieu de mourir en combattant pour le salut de ma patrie, la Guyane immortelle.

J'ai signé ce serment avec mon sang.

Jean GALMOT,
Député de la Guyane.

15 mai 1924

Imp. — Frères et Sœurs.

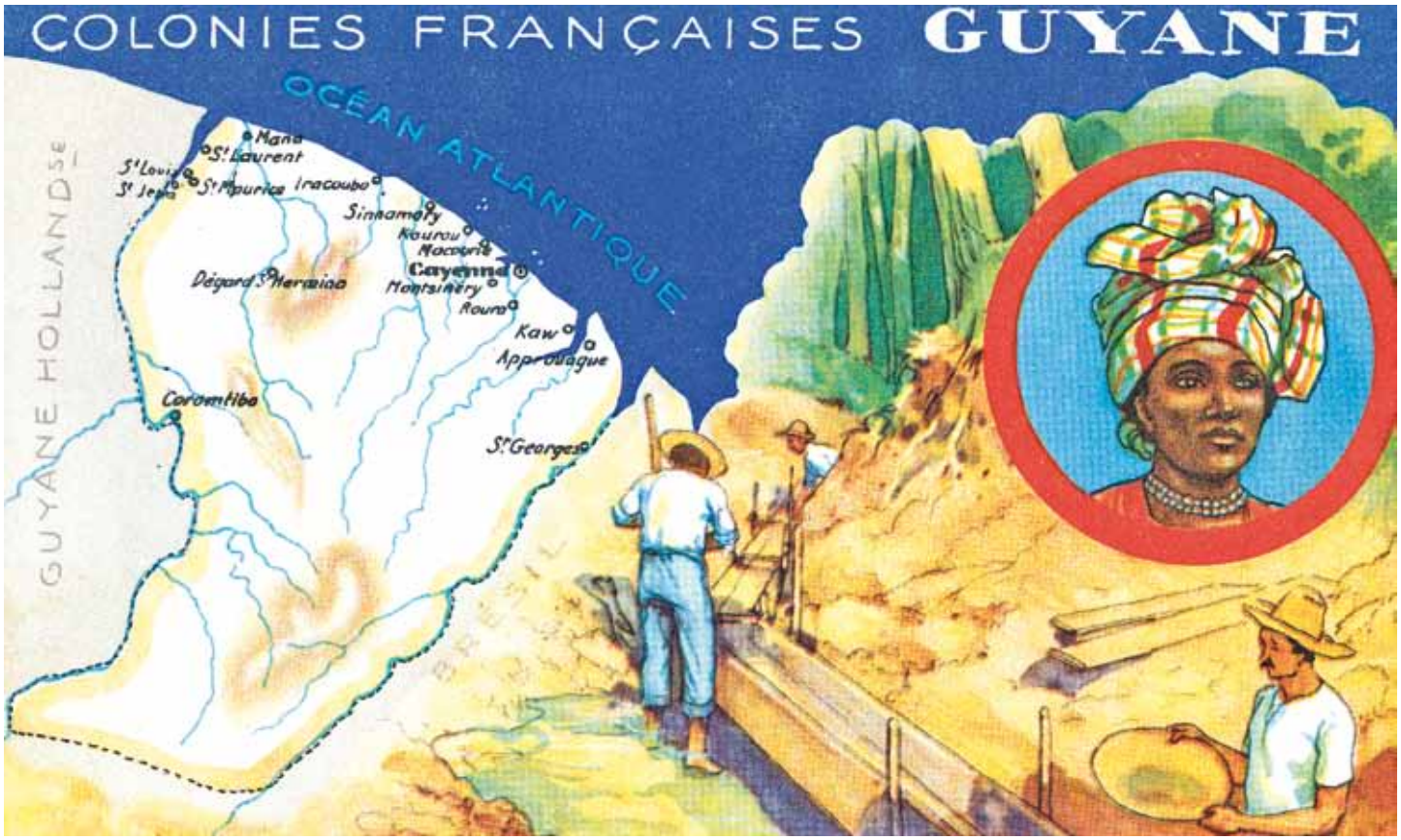
Document 6 : Le serment de Jean Galmot, 15 mai 1924.
Archives Départementales de Loire-Atlantique

3 - Quelle est la cause directe des émeutes ?

4 - Qui est Jean Galmot ?

5 - Quelles sont les critiques que Galmot formule sur la situation de la Guyane ?

Une colonie particulière : portrait de la Guyane.



Document 7 : Chromolithographie publicitaire sur les colonies françaises : La Guyane vers 1940 - Kharbine-Tapabor

6 - Quel est le statut de la Guyane en 1928 ?

7 - Quelles sont les activités économiques représentées sur ce document ?

8 - À partir des documents présentés dans cette partie de l'exposition, quelles sont les autres particularités de ce territoire, visibles dans l'exposition ?

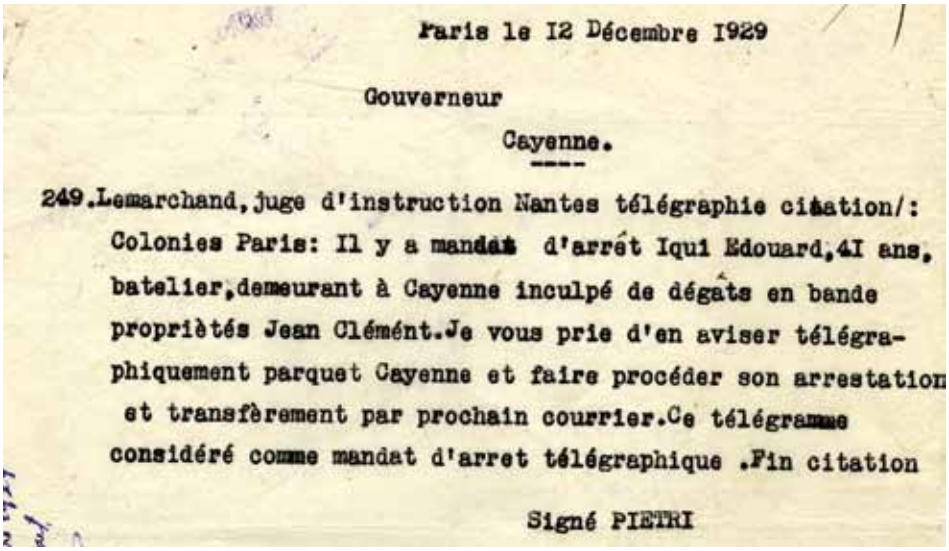
Bilan de cette partie de l'exposition :

1. Une vision de la puissance.
2. Une perception déformée de la réalité coloniale.

Pour aller plus loin . . .

Ces deux thématiques peuvent faire l'objet de la rédaction d'un paragraphe en classe

La machine judiciaire du Vieux Monde



Paris le 12 Décembre 1929

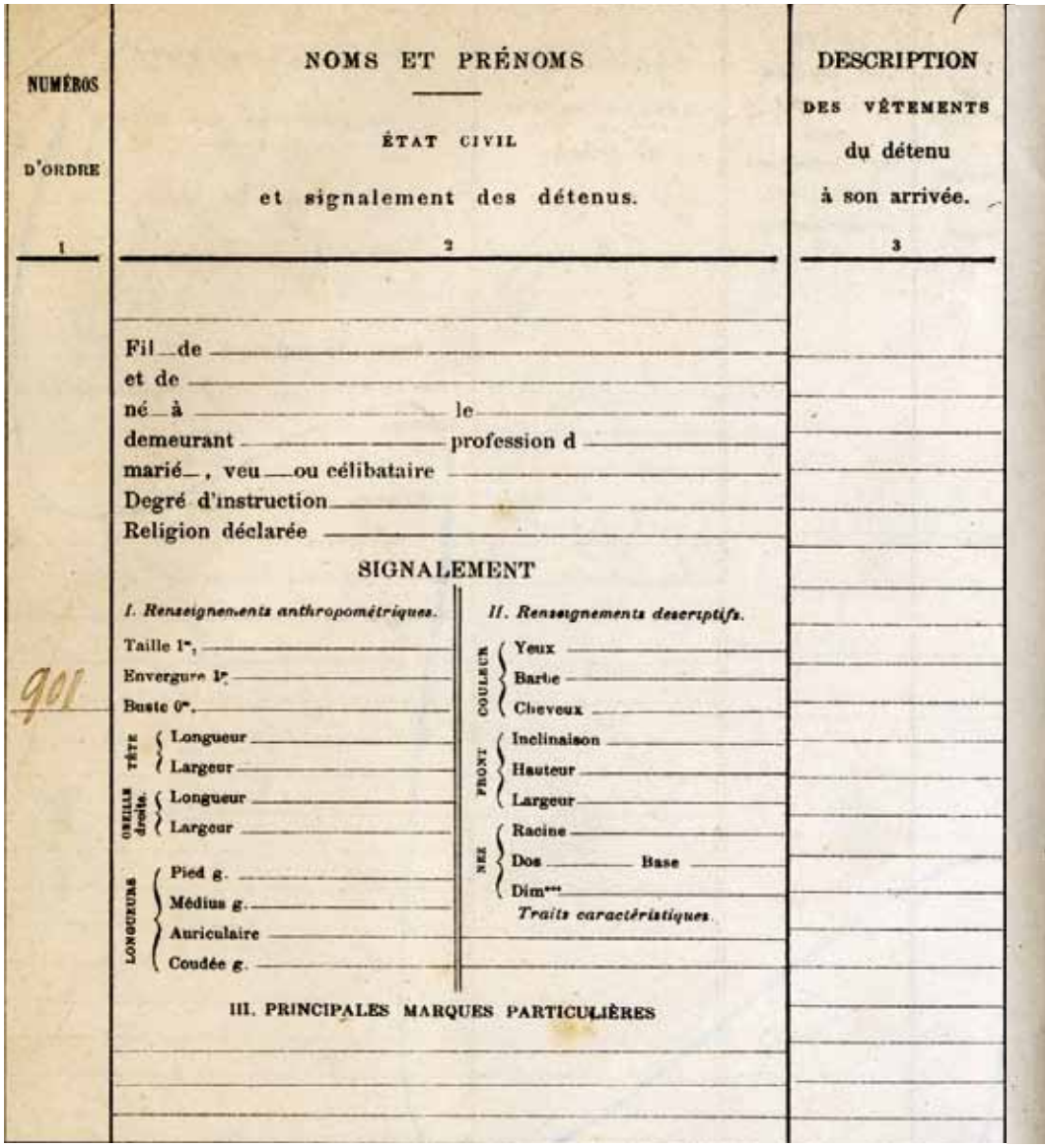
Gouverneur

Cayenne.

249.Lemarchand,juge d'instruction Nantes télégraphie citation/: Colonies Paris: Il y a mandat d'arrêt Iqui Edouard,41 ans, batelier,demeurant à Cayenne inculpé de dégats en bande propriètés Jean Clément.Je vous prie d'en aviser télégraphiquement parquet Cayenne et faire procéder son arrestation et transfèrement par prochain courrier.Ce télégramme considéré comme mandat d'arret télégraphique .Fin citation

Signé PIETRI

Document 8 : Mandat d'arrêt télégraphique pour l'arrestation d'Édouard Iqui, 12 décembre 1929, Archives départementales de Loire-Atlantique.



NUMÉROS D'ORDRE 1

NOMS ET PRÉNOMS

ÉTAT CIVIL

et signalement des détenus. 2

DESCRIPTION DES VÊTEMENTS du détenu à son arrivée. 3

Fil de

et de

né à le

demeurant profession d

marié, veu ou célibataire

Degré d'instruction

Religion déclarée

SIGNALEMENT

I. Renseignements anthropométriques.

Taille 1m,

Envergure 1m

Buste 0m.

TÊTE { Longueur / Largeur

OREILLE droite. { Longueur / Largeur

LONGUEURS { Pied g. / Médius g. / Auriculaire / Coudée g.

II. Renseignements descriptifs.

COULEUR { Yeux / Barbe / Cheveux

FRONT { Inclinaison / Hauteur / Largeur

NEZ { Racine / Dos / Base / Dim^ns

Traits caractéristiques

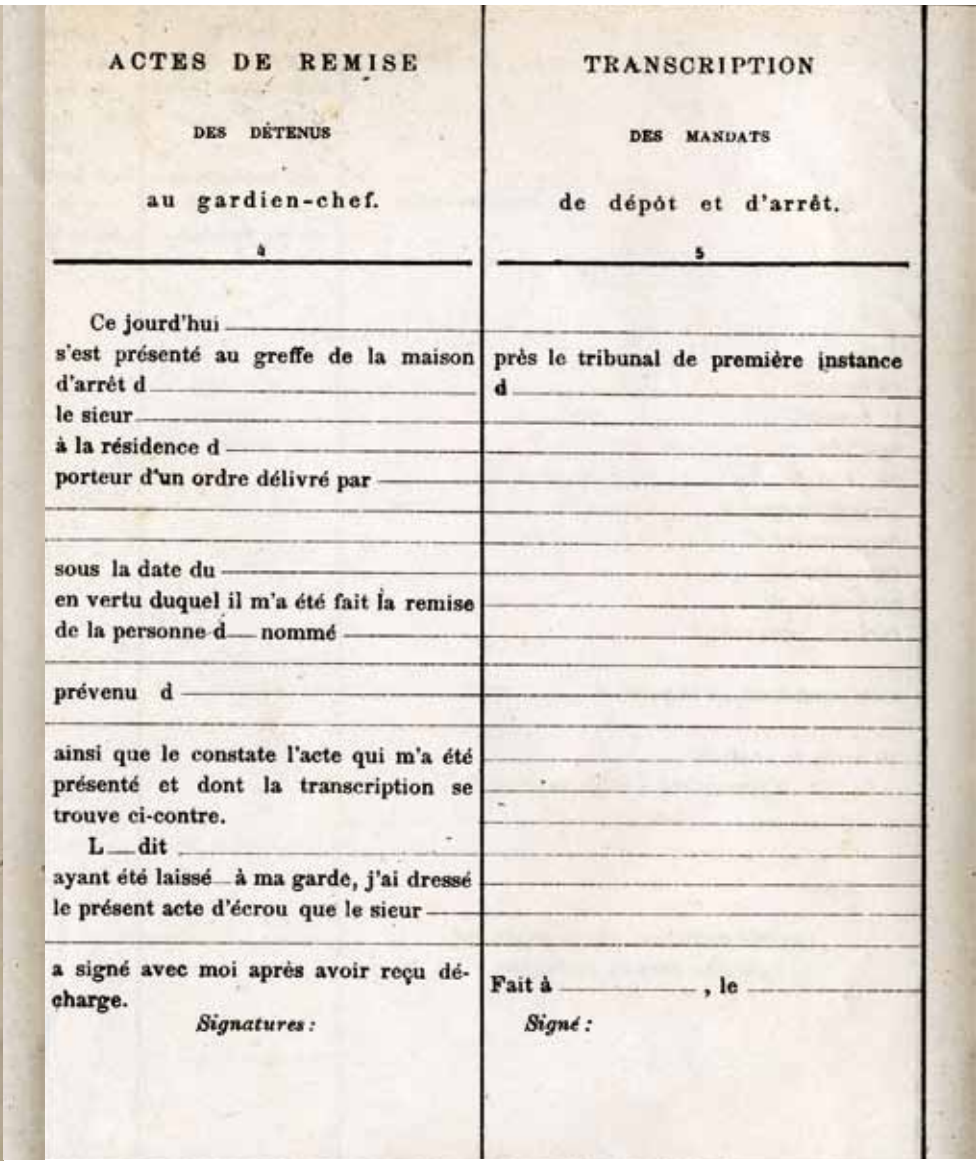
III. PRINCIPALES MARQUES PARTICULIÈRES

Document 9 : registre d'écrou

1 - A quel moment est rempli ce registre d'écrou ?

2 - Pourquoi la fiche anthropométrique est-elle aussi précise ?

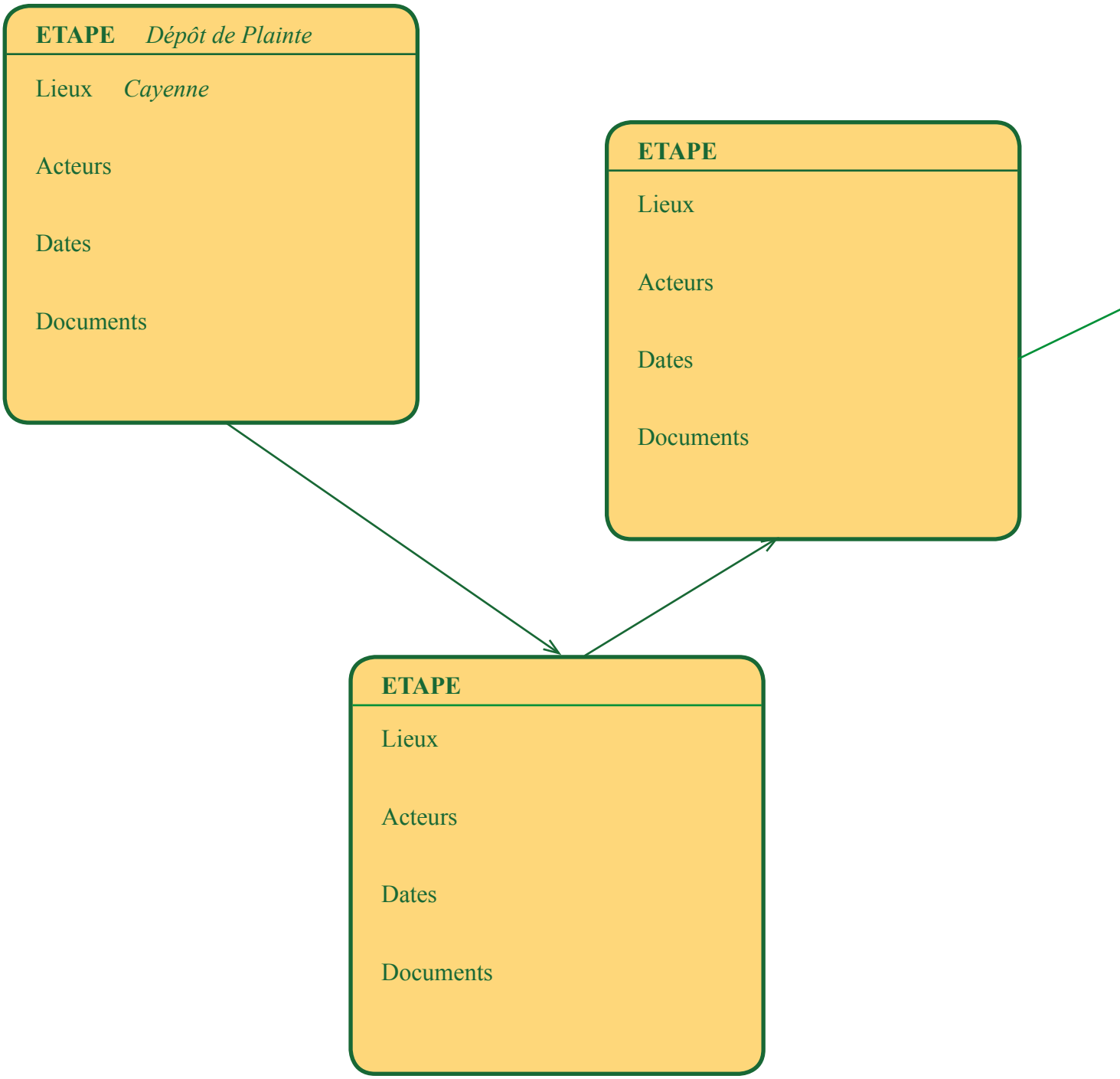
3 - A l'aide des registres d'écrou disponibles dans cette partie de l'exposition, complétez la fiche anthropométrique (document de travail ci-dessous). Vous pouvez recopier la fiche d'un des prévenus ou rédiger votre propre fiche anthropométrique.



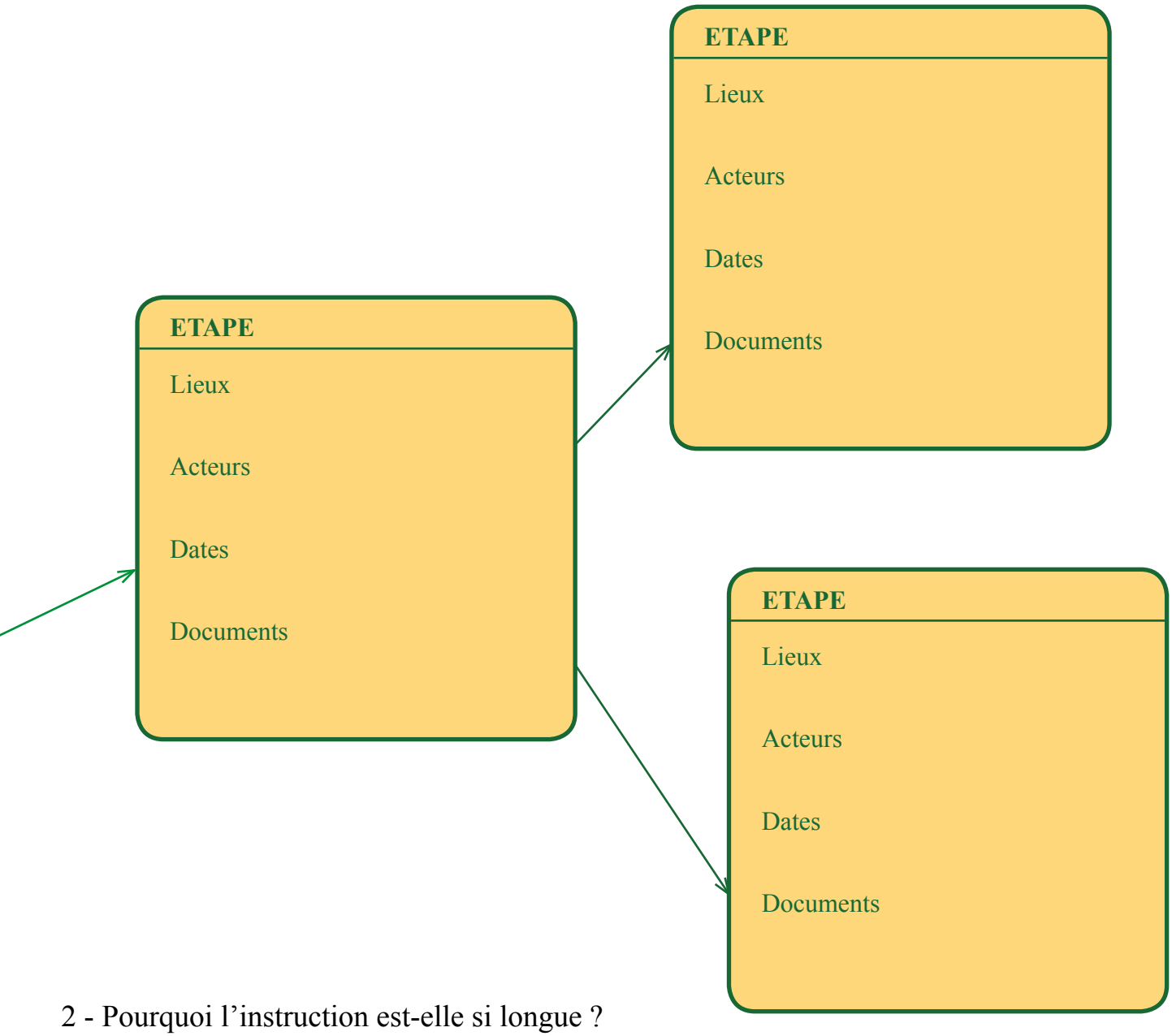
ACTES DE REMISE DES DÉTENUS au gardien-chef. 4	TRANSCRIPTION DES MANDATS de dépôt et d'arrêt. 5
Ce jourd'hui ____ s'est présenté au greffe de la maison d'arrêt d ____ le sieur ____ à la résidence d ____ porteur d'un ordre délivré par ____	près le tribunal de première instance d ____
sous la date du ____ en vertu duquel il m'a été fait la remise de la personne d__ nommé ____	
prévenu d ____	
ainsi que le constate l'acte qui m'a été présenté et dont la transcription se trouve ci-contre. L__ dit ____ ayant été laissé__ à ma garde, j'ai dressé le présent acte d'écrou que le sieur ____	
a signé avec moi après avoir reçu décharge. *Signatures :*	Fait à ____, le ____ *Signé :*

Les étapes de l'instruction judiciaire

1 - Complétez le tableau ci-dessous résumant les étapes de la machine judiciaire à travers les exemples présentés dans l'exposition. Vous devez intégrer les éléments suivants :
- Lieux : Cayenne / Nantes.
- Acteurs : inculpés / forces de l'ordre / juge d'instruction / parquet / plaignants / témoins
- Étapes : dépôt de plainte / mandat d'arrêt / poursuite et mise en accusation / instruction / remise en liberté / inculpation.



- Chronologie de l'affaire : 6 et 7 août 1928 / août 1928 / août 1928 à août 1930 / 13 octobre 1929 → fin juillet 1930 / 7 octobre 1930.
- Documents : registre d'écrou / menottes / billet de transport / pièces à conviction / acte d'accusation / rapport médico-légal / procès-verbal d'interrogatoire / déposition de témoin / confrontation.



2 - Pourquoi l'instruction est-elle si longue ?

3 - Quelle étape suit la mise en accusation ?

Le procès : un théâtre où tout peut basculer

Au terme de l'instruction, une session extraordinaire de la cour d'assises débute le 9 mars 1931.Vous allez participer au procès des insurgés de Cayenne en incarnant un acteur avec une fonction précise.

1 - Quel rôle jouez-vous ?

2 - Qu'est ce qu'une cour d'assises ?

3 - Notez les étapes successives du procès en précisant les intervenants et leur rôle.

4 - Quels sont les arguments utilisés par les avocats pour demander l'acquittement des accusés ?

5 - Comment se termine le procès ?

Bilan de cette partie de l'exposition :
Rédigez ci-contre un article de presse retraçant l'affaire et le procès (à l'image de celui publié dans le magazine Vu par l'écrivain et journaliste Blaise Cendrars).

Votre rédacteur en chef attend de vous les éléments suivants :

1. Les origines de l'affaire : la fraude électorale en Guyane.
2. Le déclenchement de l'affaire : la mort de Galmot et les émeutes de Cayenne.
3. L'instruction longue et délicate
4. Le procès : « Comment on arrache un acquittement ? » Blaise Cendrars

— N° 40.058

DIX ÉDITIONS
— PAR JOUR —

LE PHARE

DE LA LOIRE, DE BRETAGNE ET DE VENDÉE

Mardi 10 Mars 1931

DIX ÉDITIONS
— PAR JOUR —

ABONNEMENTS
FRANCE ET COLONIES
Un an — Six mois — Trois mois
75 fr. — 38 fr. — 20 fr.
(Compte chèques postaux n° 81.33. Nantes)

VINGT-CINQ CENTIMES

Ancien Directeur :
Maurice Schwob (1885-1928)

ADMINISTRATION & RÉDACTION: 12, Place du Commerce, NANTES
Téléphone de jour : 140.28 (admin.) et 147.38 (réd.)
Téléphone de nuit : 102.58

Cent Dix-Septième Année

PUBLICITÉ
11, rue de la Fosse. — NANTES
Téléphones : 140.21 et 108.62
2, Rue des Colonnes. — PARIS
Téléph. : Gutenberg 09-13

Ce livret pédagogique facilite la découverte et l'exploitation par des classes de collège et de lycée de l'exposition *Le procès des insurgés de Cayenne, Nantes cour d'assises 1931.*

Le travail proposé se déroule en deux temps :

1 - le temps commun de la découverte de l'exposition (approche globale).
Durant le parcours animé par les guides, les élèves complètent un questionnaire leur permettant de comprendre l'exposition : les grandes lignes de l'affaire et les différents thèmes abordés.

2 - le temps de l'approfondissement, une appropriation individuelle ou en groupe de l'exposition et de son contenu (approche thématique et transdisciplinaire).

Les élèves travaillent en autonomie (enseignants, accompagnateurs et guides deviennent des personnes ressources) à partir de fiches thématiques.

Des propositions d'approfondissement accompagnent la démarche pédagogique.

Archives départementales de Loire-Atlantique – Service éducatif
Conception : Hugues Albert et Youenn Cochenec, enseignants chargés de mission.

LOIRE ATLANTIQUE
Conseil général
Archives départementales de Loire-Atlantique

académie Nantes
éducation nationale enseignement supérieur recherche

La culture pour tous et partout en Loire-Atlantique
danse
musique
patrimoine
théâtre
arts plastiques
audiovisuel
danse
cinéma

Conseil général de Loire-Atlantique
Direction de la Culture
Archives départementales
6 rue de Bouillé - BP 23505 - 44035 Nantes cedex 1
Tél. 02 51 72 93 20 – Fax : 02 40 20 26 91
courriel : archives@loire-atlantique.fr - Site internet : loire-atlantique.fr

Mise en page et crédits photos : ADLA - ISSN 1962-5774 &- Impression : Chiffoleau Février 2011